

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

0 Ordre du jour

- Ouverture
- Adoption de l'ordre du jour
- Retour sur la semaine
- Mandat de grève
- Budget de grève
- Position contre la hausse
 - Plénière
 - Position
- Affiliation à la CLASSE
 - Plénière
 - Position
- Congrès annuel de la FAÉCUM
- Varia
- Fermeture

1 Ouverture

Le quorum est constaté à 10h16.

Marc-Antoine Desjardins **propose** Nicolas Lahaie comme président d'assemblée et Joanie Martineau comme secrétaire d'assemblée.

Jean-Christophe Dury **appuie**

Aucune demande de vote.

que Nicolas Lahaie soit président d'assemblée et Joanie Martineau secrétaire d'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il n'y a aucun observateur dans la salle.

2 Adoption de l'ordre du jour

Une assemblée extraordinaire n'admet pas de modifications à l'ordre du jour.

3 Retour sur la semaine

Michael Blondin explique que la semaine de grève s'est bien déroulée. Les professeurs viennent au cours et s'en vont lorsqu'ils voient les piquets de grève. Il indique qu'il n'y a eu qu'un seul cours à problème, IFT6055, un cours gradué. Les étudiants et le professeur sont allés dans un autre local pour donner le cours. L'exécutif a écrit au directeur et aux étudiants. Ils ont décidé de quand même piqueter le cours, mais le cours se donne dans un autre local qui leur est inconnu. Il demande aux membres de signaler à l'exécutif s'il y a d'autres cours problématiques. Il souligne que lundi 141 000 étudiants étaient en grève alors que ce matin le nombre atteint 200 000 dont 17 000 étudiants à l'Université de Montréal.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

4 Mandat de grève

Philippe Lamontagne **propose** que la grève soit reconduite pour une semaine et qu'une assemblée générale de reconduction se tienne au plus tard le 23 mars.

Robin Milos **appuie**

Philippe Lamontagne explique que les étudiants de l'AÉDIROUM sont en grève renouvelable à toutes les semaines.

Marc-Antoine Desjardins demande s'il est possible d'avoir une levée le cours le 22 si la grève n'est pas reconduite.

Philippe Lamontagne répond par l'affirmative.

Stéphane Marcouiller demande le vote.

Que la grève soit reconduite pour une semaine et qu'une assemblée générale de reconduction se tienne au plus tard le 23 mars.

Adoptée à majorité.
Pour : 37, Contre : 2, Abstention : 2.

5 Budget de grève

Philippe Lamontagne **propose** que l'AÉDIROUM se dote d'un budget de grève de 100 dollars.

Michaël Cadilhac **appuie**

Paul Khuong demande à l'exécutif quelles dépenses ce budget de grève permettra de ventiler.

Philippe Lamontagne répond que ce budget servira à acheter du matériel pour le piquetage et les manifestations. Il explique qu'il y a environ 40\$ de matériel qui a été acheté dont il a assumé les coûts. Cela consiste en pancartes, marqueurs, gouaches, feutres rouges et en peinture pour une banderole. Il estime que 100 dollars permettra de se doter de davantage de matériel.

Michael Blondin ajoute que le but est d'acheter pour de matériel pour la grande manifestation nationale et que le 100 dollars prévu permettra d'avoir une marge de manœuvre.

Paul Khuong demande le vote.

Que l'AÉDIROUM se dote d'un budget de grève de 100 dollars.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

6 Position contre la hausse

6.1 Plénière

Michael Blondin **propose** une plénière de 30 minutes. Jean-Christophe Dury **appuie**

Aucune demande de vote.

qu'une plénière de 30 minutes ait lieu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michael Blondin rappelle que la position de l'AÉDIROUM est contre toute hausse de frais de scolarité. Pour rejoindre la CLASSE, la coalition large de l'ASSÉ, l'association étudiante doit avoir une position de gel des frais de scolarité en perspective de la gratuité scolaire. Selon lui, des frais de scolarité gelés tendent vers 0 à long terme. Il estime que la position de l'association mériterait d'être clarifiée afin de savoir pourquoi être contre toute hausse.

Boris Clain indique qu'il est pour la gratuité scolaire et que la gratuité, selon lui, est souhaitée pour la société à long terme. Il avoue cependant ne pas savoir quoi penser de la CLASSE.

Michael Blondin rappelle que l'AÉDIROUM peut être contre toute hausse des frais de scolarité en perspective de la gratuité scolaire sans nécessairement décider de s'affilier à la CLASSE.

Marc-Olivier Ricard se questionne sur la procédure pour rejoindre la CLASSE.

Michael Blondin répond que pour s'affilier à la CLASSE, il faut être pour le gel des frais de scolarité en perspective de la gratuité scolaire. Il faut comprendre qu'il y a une différence entre l'ASSÉ et la CLASSE. La CLASSE revendique le gel et non la gratuité scolaire cette année.

Pascale-Andrée Audet se questionne sur les conséquences au niveau du budget si l'AÉDIROUM se joint à la CLASSE.

Michael Blondin explique que la CLASSE demande une contribution volontaire suggérée de 1\$ par membre. Il invite cependant l'assemblée à débattre davantage de cette question au point 6 – Affiliation à la CLASSE.

Fabien Lamarche-Filion souligne que l'idée derrière la gratuité scolaire est idéologique à savoir si l'éducation permet un développement de la personne ou permet de se trouver un emploi, si nous souhaitons acheter son éducation ou y avoir droit. Il estime que l'éducation doit être un droit pour tous.

Marc-Olivier Ricard indique que dans le contexte économique actuel, selon lui, la gratuité scolaire ne fait pas de sens. La gratuité scolaire implique plus, cela implique un gouvernement complètement différent.

Philippe Lamontagne explique que si la position d'AÉDIROUM est le gel en perspective de la gratuité scolaire, il n'y a pas de changement brusque. Il y aura toujours des frais de scolarité à payer, mais ceux-ci vont graduellement tendre vers zéro.

Paul Khuong mentionne si on veut le gel cette année, on veut le gel pour toutes les années. Ainsi, si on demande le gel de frais de scolarité, à long terme, les frais vont tendre vers presque rien. Il estime alors que oui, on veut le gel dans la perspective de la gratuité scolaire.

François Lamirande estime que la meilleure façon d'enrichir la société est d'avoir davantage d'étudiants gradués. Il s'accorde avec le fait que si nous voulons un gel des frais de scolarité, c'est évidemment en perspective de baisser les frais de scolarité.

Boris Clain s'interroge sur l'argument disant qu'un gel fait baisser les frais de scolarité. Il considère que le gel peut ne pas mener à la gratuité scolaire.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Michael Blondin souligne que la question à se poser n'est pas comment la gratuité sera atteinte, mais quel est votre idéal.

Marc-Antoine Desjardins indique qu'il comprend l'argument sur la gratuité à long terme, mais ajoute qu'il ne faut que cela soit fait au détriment de la qualité de l'éducation. Par exemple, en France, l'éducation est gratuite, mais les diplômes ont moins de valeur.

Pierre-Luc Vaudry estime que le problème de l'éducation en France n'est pas la gratuité, mais l'absence de processus de sélection pour être admis dans des programmes universitaires.

Marc-Olivier Ricard manifeste son accord avec un bon processus de sélection. Il indique qu'il faut bien choisir le moyen. Le gouvernement, avec la hausse, annonce que les restrictions seront économiques alors cela ne devrait pas être le cas, selon lui.

Olivier Brossard estime que le mieux est d'avoir des chances égales d'accéder aux études supérieures.

Fabien Lamarche-Filion se questionne sur la valeur économique de l'éducation. Il estime que celle-ci est très différente d'un programme à l'autre et qu'avoir des frais de scolarité bas est bien pour la société.

Philippe Lamontagne indique que cela passerait alors d'un élitisme économique vers un élitisme intellectuel. Il souligne qu'avec un gel des frais de scolarité, cela va se faire de manière progressive et cela aura moins d'impact sur l'accessibilité. Il présente aussi que la hausse des frais de scolarité annoncée est brusque et qu'on peut voir les conséquences soit 7000 étudiants de moins.

6.2 Proposition

Philippe Lamontagne **propose** que l'AÉDIROUM s'oppose à toute hausse de frais de scolarité, en perspective de la gratuité scolaire.

Fabien Lamarche-Filion **appuie**

Marc-Antoine Desjardins se questionne à savoir si la proposition est suffisante pour s'affilier à la CLASSE.

Philippe Lamontagne clarifie que les expressions « contre toute hausse » et « pour le gel » sont équivalentes.

Olivier Brossard demande le vote.

Que l'AÉDIROUM s'oppose à toute hausse de frais de scolarité, en perspective de la gratuité scolaire.

Adoptée à la majorité.
Pour : 27, Contre :3, Abstention :10.

7 Affiliation à la CLASSE

7.1 Plénière

Michael Blondin **propose** une plénière de 30 minutes.

Marc-Antoine Desjardins **appuie**

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Pas de demande de vote

Qu'une plénière de 30 minutes ait lieu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Michael Blondin présente ce qu'est la CLASSE. Il explique qu'il y a quatre grandes associations nationales : la FEUQ, association à laquelle l'AÉDIROUM est affiliée par l'intermédiaire de la FAÉCUM, la FECQ, la TACEQ et l'ASSÉ. L'ASSÉ regroupe 14 associations étudiantes de différents cégeps et universités. Il explique qu'en temps de grève, l'ASSÉ a formé la coalition large de l'ASSÉ, la CLASSE. Chaque association membre à un vote sauf si elle représente une faculté, l'association a alors 3 votes. Il souligne que la coalition regroupe environ la moitié des grévistes et ce sont les premiers qui sont tombés en grève. L'un de leurs porte-paroles est Gabriel Nadeau-Dubois, tandis que celui de la FEUQ est Martine Desjardins. Il indique que c'est la CLASSE qui organise la majorité de toutes les grandes manifestations qui ont lieu, par exemple celle du 1er mars à Québec. Il estime que ce serait pertinent que l'AÉDIROUM soit membre de la CLASSE pour y avoir un droit de parole et de vote dans les congrès de l'association étudiante qui est, selon lui, la plus entendue dans les médias. Il explique que les associations membres sont souveraines à la CLASSE, ce sont elles qui peuvent donner des directives à la CLASSE et non l'inverse. Si affiliation il y a, l'AÉDIROUM aurait deux droits de vote, un avec la CLASSE et un avec la FAÉCUM.

Boris Clain se demande si l'affiliation gonflera le nombre de grévistes.

Michael Blondin répond que la FEUQ possède un système de comptage qui élimine les doublons.

Félix Thérout se questionne à savoir si le but de la CLASSE est la gratuité scolaire.

Michael Blondin répond que la position de l'ASSÉ est la gratuité scolaire, mais que la coalition réclame le gel des frais de scolarité. Cependant, à la fin de la coalition, l'ASSÉ militera pour la gratuité scolaire.

Marc-Olivier Ricard se questionne sur les procédures de la table de négociation avec le gouvernement.

Michael Blondin répond qu'il n'y a pas de règlements, le gouvernement invite les associations qu'il désire. Par exemple, en 2005, le gouvernement n'avait qu'invité que la FEUQ et la FECQ à la table de négociation. C'est pourquoi, il estime, que certaines personnes se méfient que le gouvernement n'invitera pas toutes les associations. Il explique que c'est dans cette optique que la CLASSE, la FECQ et la TACEQ ont signé l'entente minimale. En signant cette entente, les associations s'engagent à ne pas aller à la table de négociation si les autres associations n'ont pas été invitées, à ne pas dénoncer les actes commis par d'autres associations étudiantes et à ne pas accepter d'ententes sans laisser les membres des associations en décider en assemblée générale. Il explique que la FAECUM avait décidé de ne pas demander à la FEUQ de signer l'entente minimale, mais que lors du dernier Conseil Central de la FAÉCUM, il a été adopté que la FAÉCUM demande à la FEUQ de ne pas aller à la table de négociation si le gouvernement n'a pas invité une association si cette dernière travaille avec la FEUQ.

Fabien Lamarche-Filion se demande si l'association peut décider de ne plus être en grève malgré l'affiliation.

Michael Blondin répond que les associations sont souveraines et que l'AÉDIROUM peut cesser la grève n'importe quand. Il souligne qu'en étant membre de la CLASSE, l'AÉDIROUM aurait une voix de plus dans la lutte contre les frais de scolarité.

François Lamirande estime que l'AÉDIROUM n'a rien à perdre en se joignant à la CLASSE, mais qu'en plus, l'association étudiante pourrait les aider dans la campagne.

Olivier Brossard indique qu'il a déjà été membre la CASSÉ en 2005, mais qu'il n'a pas apprécié la coalition. Il estime que la coalition ne dénonce pas les actes répréhensibles, par exemple lorsque les étudiants bloquent le pont Jacques Cartier, et qu'elle encourage les manifestants à commettre des actes illégaux. Il déplore qu'il n'aime pas ce que l'ASSÉ prône.

Paul Khuong explique qu'il y a une différence entre l'ASSÉ et la CLASSE et que l'ASSÉ a appris de ses erreurs

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

commises en 2005.

Boris Clain explique que la CLASSE ne condamne pas les actes dont ils ne sont pas responsables et indique que c'est une décision qu'il approuve.

Philippe Lamontagne explique que si l'AÉDIROUM reproche à la CLASSE d'être trop radicale, c'est un argument de la rejoindre pour ainsi avoir un droit de parole et un droit de vote dans leurs instances. L'AÉDIROUM pourrait apporter les positions de leurs membres qui sont moins radicales que celles de l'ASSÉ.

Michael Blondin souligne que la CLASSE n'était pas à la manifestation contre la brutalité policière même si certains de leurs membres y étaient, c'est la décision qu'ils ont prise en congrès. Il ajoute que la CLASSE se réunit toutes les semaines en congrès.

Marc-Olivier Ricard ajoute que l'AÉDIROUM peut se dissocier de la CLASSE en tout temps.

7.2 Proposition

Philippe Lamontagne **propose** que l'AÉDIROUM se joigne à la CLASSE. Marc-Olivier Ricard **appuie**

Marc-Antoine Desjardins demande s'il est possible d'amender la proposition pour inclure une cotisation à la CLASSE.

Philippe Lamontagne explique que la proposition actuelle ne spécifie pas de cotisation, mais que l'assemblée peut décider d'amender la proposition pour inclure une cotisation.

Olivier Brossard énonce qu'il est possible de faire deux propositions différentes : l'une pour l'affiliation et l'autre pour le budget

Yannick Jacques se demande quelles sont les modalités pour quitter la CLASSE.

Michael Blondin explique que c'est en assemblée générale que l'on décide de quitter la coalition, mais avoue ne pas connaître le règlement, s'il en existe un.

Olivier Brossard demande le vote.

Que l'AÉDIROUM se joigne à la CLASSE.

Adoptée à majorité.

Pour : 26, Contre : 3, Abstention : 10.

Michael Blondin explique que la cotisation suggérée par la CLASSE est de 1 \$ par membre ce qui correspond à environ 350\$ pour l'AÉDIROUM.

Marc-Antoine Desjardins déplore le fait de rejoindre une association étudiante sans cotiser à l'association.

Fabien Lamarche-Filion indique que si l'association étudiante défend les intérêts de l'AÉDIROUM, il serait bien de leur donner les ressources nécessaires.

Philippe Lamontagne explique que sur le site web de la coalition, il est écrit qu'il est nécessaire de verser une contribution financière d'un montant suggéré d'un dollar par membre. Il suggère de discuter d'un montant.

Michael Blondin indique que ce n'est pas une manœuvre politique de l'association étudiante d'avoir caché la cotisation à la CLASSE et mentionne que si l'assemblée n'est pas confortable, il serait possible de revoter sur la question de l'affiliation.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Paul Khuong précise qu'une contribution de 1 sous par membre donnerait un montant de 3,50\$. Il convient que l'assemblée doit seulement décider du montant de la cotisation.

Marc-Olivier Ricard **propose** que l'AÉDIROUM donne une cotisation de 1 dollars par membre lors de l'affiliation à la CLASSE.

Marc-Antoine Desjardins **appuie**

Paul Khuong indique qu'il est inconfortable à donner de l'argent sans préalablement savoir où l'argent est investi.

Philippe Lamontagne convient que si l'assemblée n'est pas à l'aise de donner l'argent sans savoir où elle va, l'association étudiante pourrait donner un petit montant et qu'à la suite du congrès, l'exécutif aurait des réponses et il serait possible de discuter si l'assemblée voudrait donner davantage.

Robin Milos **amende** la proposition pour remplacer 1 dollars par 25 sous.

Michaël Cadilhac **appuie**

Paul Khuong se demande comment évaluer le coût de l'affiliation. Il invite l'assemblée à battre l'amendement pour ensuite en discuter.

Philippe Lamontagne explique que ce peut être un montant fixe et pas nécessairement un coût par membre.

Marc-Antoine Desjardins demande le vote.

Que l'AÉDIROUM donne une cotisation de 25 sous par membre lors de l'affiliation à la CLASSE.

Battue à majorité.
Pour : 1, Contre 14, Abstention : 22.

Boris Clain souligne que ce n'est pas un si gros montant, c'est plutôt de la bonne foi.

Marc-Olivier Ricard indique que pour donner de l'argent à une organisation, il faut savoir où elle est dépensée. Il souligne que c'est une contribution volontaire et que d'organiser des manifestations exige beaucoup de ressources. Il estime qu'un dollar n'est pas démesuré et il évoque la possibilité de cotiser davantage.

Paul Khuong souligne que le débat ne se base sur rien. Il reconnaît que se joindre sans contribuer n'est pas une bonne chose, mais suggère de laisser la décision à l'exécutif de juger le montant lors du congrès.

Paul Khuong **amende** la proposition pour remplacer 1 dollar par membre par de 25 sous à 2 dollars par membre selon la décision de l'exécutif.

Jean-Christophe Dury **appuie** l'amendement.

François Lamirande se questionne sur les critères selon lesquels l'exécutif décidera du montant.

Michael Blondin répond qu'il faudrait que les dépenses cadrent dans la campagne actuelle. Il explique que le congrès se tient le lendemain et qu'il pourrait y obtenir l'information pour discuter de la cotisation lors de la prochaine assemblée générale.

Paul Khuong retire l'amendement et **propose** que la proposition soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale.

(cont.)

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Pascale-Andrée Audet **appuie** la proposition de mise en dépôt.

Marc-Olivier Ricard demande le vote.

Pour : 32 Contre : 1 Abstention : 3

Que la proposition soit mise en dépôt.

Adoptée à majorité.

Pour : 32, Contre : 1, Abstention : 3.

Alexandre St-Louis demande quelle sera la situation de l'AÉDIROUM lors du congrès du lendemain, un membre ou un observateur.

Philippe Lamontagne répond que l'exécutif va les informer de leur décision de joindre la CLASSE et qu'il souhaite que l'AÉDIROUM puisse assister au congrès.

Pascale-Andrée Audet demande si c'est le vice-président aux affaires externes qui assistera au congrès.

Michael Blondin répond que oui puisse que c'est son mandat en tant de vice-président aux affaires externes, mais qu'il est possible que d'autres collègues puissent se joindre à lui.

Paul Khuong indique qu'il serait intéressant d'inviter des collègues féminines puisque c'est une instance de l'ASSÉ. Il suggère qu'autant d'hommes que de femmes assistent au congrès.

Philippe Lamontagne explique que l'ASSÉ donne le droit de parole en alternance homme/femme dans leurs instances.

Marc-Antoine Desjardins demande ce qui se passe si la grève n'est pas renouvelée à la prochaine assemblée générale.

Michael Blondin répond qu'il faut être en grève ou avoir un mandat de grève pour rejoindre la CLASSE, mais qu'il est possible de rester même si l'association étudiante n'est plus en grève. Il explique que même si vendredi prochain la grève n'est pas renouvelée, l'AÉDIROUM s'oppose tout de même à la hausse.

8 Congrès annuel de la FAÉCUM

Michael Blondin explique ce qu'est la FAÉCUM, la fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal. Il explique qu'à chaque fin d'année se tient le congrès annuel de la FAÉCUM qui permet de mettre à jour le cahier de positions, d'élire les membres du conseil d'administration et du bureau exécutif, d'adopter les orientations des coordonnateurs de la FAÉCUM et de modifier les règlements généraux et autres politiques de la FAECUM. Il s'excuse cependant du fait qu'il n'ait pas envoyé les documents du congrès aux membres de l'AÉDIROUM avant la tenue de l'assemblée.

Paul Khuong souligne qu'il reste encore du temps avant le congrès

Paul Khuong **propose** une pause de 10 minutes afin que l'exécutif sorte quelques orientations clés pour en discuter avec l'assemblée générale.

Fabien Lamarche-Filion **appuie** la position de pause.

(cont.)

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Michaël Cadilhac demande à l'exécutif si 10 minutes c'est suffisant.

Michael Blondin répond que oui.

Rebecca Lapointe souligne que l'on pourrait discuter des orientations la semaine prochaine.

François Lamirande se demande pourquoi c'est si essentiel d'en discuter aujourd'hui.

Marc-Olivier Ricard demande à l'exécutif s'ils préfèrent une pause de 10 minutes ou une semaine pour sortir les orientations clés.

Michael Blondin répond que le temps lui importe peu. Il estime que ce serait pertinent d'en parler cette semaine afin d'être plus éclairés lors des rencontres avec les candidats.

Patrick Baril Robichaud demande quand se tiendra le congrès et quand se tiendront les rencontres avec les candidats.

Michael Blondin indique que cette année, le congrès se tiendra les 30, 31 mars et 1er avril et qu'il espère rencontrer les candidats le plus rapidement possible avant le congrès.

Marc-Antoine Desjardins indique qu'avant les candidats venaient se présenter en assemblée générale.

Michael Blondin explique que tout membre le désirant pourra assister aux rencontres avec les candidats.

Aucune demande de vote.

Qu'il y ait une pause de dix minutes.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Secrétaire Générale

Michael Blondin explique les orientations.

Paul Khuong demande à l'assemblée son avis sur le projet CAMPUS.

Marc-Olivier Ricard estime que c'est un merveilleux projet qui permet de sauver du temps et de l'argent.

Olivier Brossard indique que c'est encore plus avantageux pour les étudiants de plus de 25 ans.

Affaires universitaires

Michael Blondin explique les orientations.

Rebecca Lapointe demande en quoi consistent les services aux étudiants émergents.

Paul Khuong explique que la population émergente consiste en des étudiants ayant des handicaps de toute sorte. Il indique que les services consisteraient en différents outils permettant à ces personnes de pouvoir étudier à l'université comme des chaises amovibles dans les locaux ou la possibilité d'avoir un accompagnateur pour les examens.

Paul Khuong demande à l'assemblée son avis par rapport au pavillon étudiant.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Michael Blondin explique que le pavillon étudiant va coûter très cher et se demande si les étudiants sont prêts à payer.

Olivier Brossard convient qu'un pavillon étudiant pourrait être bien, mais se questionne sur l'utilité d'un pavillon étudiant.

Boris Clain se questionne sur l'endroit choisi. Il estime que le terrain est petit et que le pavillon ne pourrait être bien haut.

Paul Khuong explique que le but d'un pavillon étudiant est d'être un endroit centralisateur pour les étudiants afin que ceux-ci voit l'université d'un autre œil.

Michaël Cadilhac se demande quels seront les étudiants qui profiteront de ce pavillon étudiant. Il estime que la FAÉCUM organise suffisamment d'activité et que ce sont les étudiants qui gravitent autour de la FAÉCUM qui profiteront de ce pavillon.

Michael Blondin indique que le terrain devant le pavillon André Aisenstadt serait le seul lieu possible pour le pavillon étudiant. Il évoque la possibilité d'aller chercher les montants prévus pour ce projet pour la semaine prochaine.

Paul Khuong indique que le projet n'est pas du tout final, mais qu'il est important de savoir si les étudiants veulent investir pour construire un pavillon étudiant.

Finances et services.

Michael Blondin explique les orientations.

Paul Khuong indique, pour l'orientation par rapport aux cafés étudiants, qu'on parle d'une formation essentielle pour les responsables d'un café étudiant et que cette formation coute chère.

Philippe Lamontagne indique, pour l'orientation par rapport au Baluchon, que la FAÉCUM veut se doter d'un partenariat avec un centre de la petite enfance pour obtenir des subventions du gouvernement. Il souligne qu'actuellement le Baluchon n'a pas le statut de centre de la petite enfance et qu'il y beaucoup d'avantage à aller chercher avec un tel partenariat.

Caisse épargne étudiante pour les asso et les café étudiants.

Marc-Antoine Desjardins se demande, pour l'orientation sur la caisse d'épargne, si cela veut dire que la FAÉCUM ait une caisse d'épargne.

Olivier Brossard souligne qu'une caisse d'épargne serait peut-être plus avantageuse pour certaines associations étudiantes.

Michael Blondin estime que cela serait inquiétant si c'est la FAÉCUM qui gère l'argent des étudiants car la FAÉCUM commet parfois des erreurs comme c'était le cas pour le bar étudiant.

Marc-Olivier Ricard estime que si la caisse chapeaute les cafés et les associations étudiantes, c'est une bonne idée, mais convient que si elle gère l'argent, c'est complètement différent.

Boris Clain indique que le nom de la caisse d'épargne étudiante est peut-être mal choisi puisqu'il laisse entendre que les étudiants pourraient épargner de l'argent.

Olivier Brossard demande à l'exécutif d'avoir plus d'information pour l'assemblée générale de la semaine suivante.

Michael Blondin répond qu'il va essayer, mais que c'est difficile puisque le camp d'orientation de la FAÉCUM a

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

été annulé cette année.

Marc-Antoine Desjardins, pour l'orientation sur la carte CAMPUS, précise que l'AÉDIROUM a une position qui appuie les démarches pour avoir un tarif réduit pour tous les étudiants à temps plein.

Michael Blondin explique que la FAÉCUM espérait qu'à long terme l'entente serait étendue au delà des limites de Montréal c'est-à-dire avec l'AMT.

Externe

Michael Blondin explique les orientations.

Paul Khuong précise, pour l'orientation sur les transferts fédéraux, qu'en 1994, le gouvernement a coupé près de 20 M ou G\$. Il estime que, même si cela fait près de 20 ans, l'an prochain, il y aura une fenêtre pour obtenir davantage de transferts fédéraux pour diverses sphères sociales telles l'éducation et la santé.

Michael Blondin précise, pour l'orientation sur la CEUQ, que cette dernière permettrait une meilleure surveillance des dépenses des universités. La CEUQ servirait les intérêts du Québec et non les intérêts des universités qui cherchent à toujours obtenir plus d'effectif étudiants, parfois au détriment de d'autres universités.

Marc-Antoine Desjardins demande si cela ressemblerait aux commissions scolaires.

Philippe Lamontagne répond qu'il n'y aurait seulement une CEUQ. Il précise qu'en ce moment, les universités québécoises rendent des comptes une fois tous les 3 ans. Il indique que la CEUQ sera un organisme qui surveillera les universités en tout temps.

Boris Clain s'interroge sur la possibilité de mettre la CEUQ en place dans les prochaines années au Québec.

Michael Blondin répond que cela dépend de beaucoup de facteurs dont le gouvernement qui sera élu prochainement.

Académique 1er cycle

Michael Blondin explique les orientations.

Académique Cycle Supérieur

Michael Blondin explique les orientations.

Olivier Brossard se questionne si avoir des stages rémunérés pourrait diminuer la quantité de stages offerts.

Michael Blondin répond que ce sont les stages obligatoires dans la formation dont l'orientation parle de rémunérer. Il estime que la FAÉCUM est assez perspicace pour que le nombre de stages ne soit pas affecté, seulement rémunéré.

Recherche universitaire

Michael Blondin explique les orientations.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

Paul Khuong explique, pour l'orientation sur le droit d'auteur, que l'on revoit la loi à tous les 5 ans et qu'il faut donc rester vigilant.

Marc-Antoine Desjardins se demande ce qu'est la recherche fondamentale.

Paul Khuong répond qu'il s'agit de l'inverse de la recherche appliquée.

Michael Blondin précise qu'il s'agit de la recherche qui n'amène pas de retombée économique à court et long terme.

Affaires associatives

Michael Blondin explique les orientations.

CVC

Michael Blondin explique les orientations.

Paul Khuong suggère de revenir sur les activités d'intégrations qui exigent beaucoup de ressources de la part de la FAÉCUM. Il estime tout de même que ce sont des activités essentielles. Il demande à l'assemblée ce qu'elle pense de l'argent investi pour organiser des activités à caractère social.

9 Varia

Michael Blondin suggère à l'assemblée, qui a majoritairement voté pour la grève, d'aider les membres de l'exécutif à l'appliquer. Il les invite à participer au piquetage et aux autres activités de grève. Il indique que jeudi prochain se tiendra la manifestation nationale et souligne que tout le monde devrait y aller.

Boris Clain s'interroge sur le piquetage pendant les manifestations.

Michael Blondin répond qu'il n'est pas certain et avoue son inquiétude de quitter les lignes de piquetage. Il souligne que mercredi pendant la manifestation, quelques membres qui ne voulaient pas manifester surveillaient les lignes de piquetage de façon minimale. Il indique que pour la manifestation du 22 mars, puisqu'il n'y a aucun étudiant qui veut rester, l'association étudiante risque de ne pas faire de piquet, mais plutôt de coller des affiches et de piqueter le matin. Il précise que jeudi passé, ils ont tenu de fortes lignes de piquetages pour montrer que le cours n'aurait pas lieu la semaine suivante.

Olivier Brossard se demande s'il y a un point de rencontre prévu avant la manifestation.

Michael Blondin soutient, qu'à moins d'avis contraire, les membres se réuniront à l'association étudiant ou au premier étage du pavillon André-Aisenstadt.

Paul Khuong souligne qu'il devrait y avoir davantage d'actions cette semaine, avant et après la manifestation.

Olivier Brossard demande s'il est possible d'avoir les résultats du référendum de mathématiques lorsqu'il sera terminé.

Michael Blondin répond que l'exécutif de l'association étudiante a des bons contacts avec l'exécutif de l'association de mathématiques et qu'ils vont transmettre l'information dès qu'ils l'auront.

Boris Clain demande si Jean Charest est revenu au Québec.

Michael Blondin répond qu'il était à Sherbrooke la veille.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2012

AÉDIROUM
05-04-2012

Patrick Baril Robichaud
Secrétaire

10 Fermeture

Paul Khuong **propose** la fermeture de l'assemblée.

Patrick Baril Robichaud **appuie**

Fermeture de l'assemblée.
La proposition est adoptée à l'unanimité.